

II

Le premier soin du jeune aspirant, lorsqu'il obtint la faveur de faire sa première campagne sur la corvette le *Bercean*, est encore, avant de partir pour l'île Bourbon, de déléguer à sa famille une somme de vingt francs par mois sur ses fort modestes appointements d'élève de marine. Il s'embarque et quitte la France, la conscience tranquille, le 25 juin 1844. Suivons-le dans ce voyage et dans le séjour qu'il fit sur la côte d'Afrique.

Dans ses projets, dans ses rêves d'avenir, dans ses plans de conduite, Bellot s'était bien promis de tenir un journal de chacun de ses voyages, et d'y consigner jour par jour, non-seulement tous les faits extérieurs, toutes les observations nautiques et scientifiques, mais encore ses propres pensées, ses réflexions, ses confessions, pour ainsi dire. Nous allons voir comment il s'était tenu cette promesse. Dans ce journal, qu'il a fait recopier depuis et pu revoir à loisir, je trouve, à la date des 29 et 31 octobre 1844, les pages suivantes, qu'il n'a pas jugé à propos d'en arracher, voulant sans doute les laisser, comme le reste de sa vie, à titre d'exemple et de leçon pour son jeune frère :

« 29 OCTOBRE. — Nous appareillons ce matin de Mayotte ; à quatre heures, on fait le braule-bas, et nous ne sommes sous voiles qu'à huit heures. Le *Crocodile* part en même temps que nous.